

L'IPAG

Institut Universitaire résolument professionnalisant, l'IPAG prépare ses étudiants aux carrières et concours administratifs de la Fonction Publique d'Etat et de la Fonction Publique Territoriale. Composante de l'UPJV, il contribue à l'information, l'orientation (forum des métiers, rencontres avec des professionnels en poste, conférences d'actualité de la fonction publique ...) et la préparation des candidat.e.s aux concours d'accès aux corps de catégorie A et B. L'institut participe aussi à la formation continue des agents de l'État. Quatre « Prépa concours », dont trois accessibles à partir d'un Bac +3 (Licence, BUT), sont proposées. Toutes débouchent sur un Diplôme d'Université en fin d'année.



Partenaire depuis de nombreuses années de l'Institut Régional d'Administration de Lille, l'IPAG d'Amiens participe à la réussite du dispositif « Classe Préparatoire Talents » (CPT - IRA) depuis la rentrée 2021.

A cela s'ajoute, une Classe Préparatoire Talents, accessible à Bac + 5 (Master) en partenariat avec la Gendarmerie nationale. Ce dispositif inédit dans la région des Hauts-de-France permet de suivre à Amiens (également à Paris, Clermont-Ferrand et Montpellier) depuis 2022 une préparation aux concours d'Officiers de la Gendarmerie en bénéficiant d'un statut militaire, d'un logement et d'une solde.

Depuis 2023, l'IPAG est également porteur de la Classe Préparatoire Talents « Inspecteur des finances publiques » en partenariat avec les trois Directions départementales des finances publiques de Picardie.

Enfin, l'IPAG propose une Classe Prépa Concours généraliste « Avenir de la fonction publique ». Celle-ci permet de préparer les concours de catégorie A, c'est-à-dire des futurs cadres (Attaché territorial, Commissaire de police, Educateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Inspecteur du travail, etc.) mais aussi de catégorie B qui correspond davantage à des emplois d'application ou d'encadrement intermédiaire (sous-officier de police / gendarmerie, rédacteur territorial, contrôleur des finances publiques etc.). Les concours qui permettent d'accéder à ces nombreux domaines sont aujourd'hui rendus plus accessibles par l'ampleur des départs en retraite et le faible nombre de candidatures : c'est le moment de les présenter !

L'expérience de nombreux professionnels issus de la fonction publique (DGS de collectivités, Maître des requêtes au Conseil d'État, Inspecteur Jeunesse et Sports, Commissaire de Police, CPIP, Attaché d'administration en Préfecture etc.) vient compléter celle d'universitaires (juristes, politistes, sociologues etc.) investis dans la préparation et la réussite des concours administratifs.

Grâce à de nombreux partenariats avec des administrations publiques et des écoles du service public (IRA,

EN3S...), l'IPAG est en mesure d'offrir de nombreux lieux de stage d'immersion qui leur permettent d'enrichir et d'affiner leur projet professionnel. Ces partenaires (Préfectures, Collectivités territoriales, Directions départementales des finances publiques, Rectorat ...) constituent également des employeurs potentiels pour nos étudiant.e.s (en CDD par exemple).

L'excellence de nos formations (mentorat/tutorat, organisation de concours blancs, préparation des oraux d'admissibilité avec des professionnels ...) permet à l'IPAG d'obtenir, chaque année, un taux de réussite élevé aux différents concours administratifs.

N'hésitez-pas à nous rejoindre !



Sébastien Vignon

MCF en Science Politique

UPJV, CURAPP-ESS (UMR 7319 CNRS).

Directeur de l'IPAG